

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION



LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE DE GESTION

Option : Gestion

Spécialité : Finance-Banque-Assurance

THEME :

**LES RISQUES DE CREDITS DANS LES SYSTEMES
FINANCIERS DECENTRALISES :**

Cas de l'ASMAB Micro Finance

Présenté par :

Rolande M. BOKODAHO

&

Délali A. KEVON

Sous la Direction de :

Tuteur de Stage

Mr HOUEGNON O. Bernard

Directeur Général à l'ASMAB Micro Finance

Directeur de Mémoire

Dr Maxime Jean-Claude

HOUNYOVI

Année Académique : 2014-2015



*LA FACULTE DES SCIENCES ET DE
GESTION (FASEG) N'ENTEND
DONNER AUCUNE APPROBATION
NI IMPROBATION AUX OPINIONS
EMISES DANS CE MEMOIRE. CES
OPINIONS DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES A
LEURS AUTEURS.*



DEDICACE

Je dédie ce travail :

- A mon cher père Alexis BOKODAHOU, pour son soutien indéfectible à toutes les étapes de ma vie.
- A ma chère et tendre mère Cécile FACHINAN, pour les multiples sacrifices consentis pour mon éducation.
- A mon chéri Damien TODJINOU pour son soutien moral.
- A mon fils Esdras Primaël TODJINOU.
- A mes frères et sœurs, pour leur assistance

Rolande M. E. BOKODAHOU



DEDICACE

Je dédie ce travail :

- A mon père Pascal ADOTEVI pour tes nobles sacrifices et ta vigilance à suivre mon éducation. Sois réconfortée par ce travail.
- A mon feu père KEVON Satchi Raphaël pour tous tes conseils avant ta mort.
- A mes mamans : GUEGUE Ablavi, FAMBO Victorine pour vos soutiens et vos contributions remarquable à ma formation.
- A mes frères et sœurs : Roland, Parfait, Joël, Prudencio, Tatiana, Gilberte pour vos soutiens. Qu'il soit ainsi l'expression de mes sincères gratitude.

Délali A. KEVON



REMERCIEMENTS

Le présent travail a connu son heureux aboutissement grâce à la participation effective et soutenue de diverses personnes.

A travers ce mémoire nous souhaiterons témoigner nos sincères sentiments de gratitude.

A notre maître de mémoire Docteur Maxime Jean-Claude HOUNYOVI qui nous a fait l'honneur d'accepter avec promptitude de diriger ce travail avec abnégation et perspicacité. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

A notre tuteur de stage Monsieur HOUEGNON O. Bernard : Directeur Général de l'ASMAB Micro finance pour son encadrement particulier, sa contribution dans la réalisation de ce travail.

A madame AGOSSOU Andréa la Chef d'Agence de KOUHOUNOU de l'ASMAB pour sa collaboration.

A Monsieur AGANDAN Hubert le chargé de prêt de l'agence de KOUHOUNOU

A Madame AHOUANHA Bernice la caissière de l'Agence de KOUHOUNOU

A Mr TCHIOGBE Martial le Chef Service Clientèle de l'Agence de KOUHOUNOU.

A Mr QUENUM Thales pour son soutien moral, ses conseils, sa contribution dans la réalisation de ce travail.

Au Couple NAHOUAN Augustin et Ghyslaine pour leur soutien.

Au doyen de la FASEG, le Professeur Charlemagne IGUE et à tout le corps enseignant de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion pour leurs efforts déployés pour notre formation.

A tous le personnel de l'ASMAB Micro finance.

Nous tenons à adresser nos profonds remerciements à tous les honorables membres du jury pour avoir accepté de consacrer leurs précieux temps à l'appréciation de ce travail.

Enfin à tous ceux qui, dans l'anonymat, nous ont soutenus pour la réalisation de ce mémoire.

Trouvez ici l'expression de notre profonde gratitude.

Les Auteurs



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des données par rapport à l'évolution de la vérification difficile recueillie lors du montage des dossiers de crédit	48
Tableau 2 : Répartition des données par rapport à l'évolution de la réalisation difficile des garanties	49
Tableau 3 : Répartition des données par rapport à l'évolution des causes du non remboursement des crédits	51
Tableau 4 : Répartition des données par rapport à l'évolution des causes du non remboursement des crédits	52

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.....	49
Graphique 2	50
Graphique 3.....	51
Graphique 4.....	52



LISTES DES SYGLES ET ABREVIATIONS

Agences	Ensemble des agences de l'institution
APHEDD-FINANCE	Association pour Promotion de l'Homme, la Protection de L'Environnement Pour un Développement Durable
AG	Assemblée Générale
ASMAB	Association pour la Solidarité des Marchés du Bénin
AS PCA	Assistant du PCA
CA	Conseil d'Administration
CARMES	Carte Magnétique d'Epargne Sécuriser
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel
CTC	comité technique de Crédit
DAF	Direction des Affaires Financières
DAI	Département d'Audit interne
DAJCR	Direction des Affaires juridiques, Contentieux et Recouvrement
DAPP	Direction de l'Administration, de la Production et du patrimoine
DD'EX	Direction de l'Exploitation
DC	Direction du change
DCME	Direction Commerciale, de la monétique et de l'Epargne
DG	Direction Générale
DI	Département Informatique
FECECAM	Faïtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole et Mutuel
FNM	Fonds National de Micro finance
GSECOE	Guichet Suivi et Evaluation, Chargé des opérations Extérieures
IMF	Institution de Micro finance
PADME	Association Pour la Promotion et le développement des Micro Entreprises
PAPME	Agence pour la Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PCA	Président du Conseil administration
PVD	Pays en voie de développent
S. Ad	Service Administratif
S. Caisse	Service Caisse
S. CMAC	Service Communication, Marketing et Action Commerciale
S. Cr.	Service Crédit
S. Compt	Service Comptable
S. Ep.	Service Epargne
SFD	Système Financier Décentralisé



S. Financier	Service Financier
S.Monétique	Service Monétique
SP	Secrétariat Particulier
S. Pat	Service Patrimoine
S. Pr	Service Production
S. RH	Service Ressources Humaines
S. Trésorerie	Service Trésorerie
SPSS	Statistical Package For Social Science
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine



SOMMAIRE

DEDICACE.....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTES DES SYGLES ET ABREVIATIONS.....	6
SOMMAIRE	8
INTRODUCTION GENERALE.....	9
CHAPITRE I : CADRE DE L'ETUDE	11
CHAPITRE II:CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE, REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE.....	25
CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES	45
CONCLUSION	58
ANNEXES	IX
ORGANIGRAMME DE L'ASMAB MICRO FINANCE	X
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	XV
TABLE DES MATIERES	XVI



INTRODUCTION GENERALE

De 1980 à 1990 l'économie béninoise a connu de grave crise économique des banques (BCD, BDB, CNCA) qui étaient pour la plupart des entreprises publiques mal gérées ont fait faillite.

Dès lors le financement de l'économie qui a connu l'explosion marqué par le développement rapide du secteur informelle et un grand nombre d'acteurs économiques pauvres a été assuré par des modes traditionnelles de mobilisation de l'épargne et d'octroi de microcrédit appelé micro finance.

Par ailleurs les difficultés économiques apparues dans l'ensemble des pays de l'UEMOA ex UMOA ont contribué à l'avènement des reformes sous-régionales par les autorités monétaires et conduit à la libéralisation du secteur financier en général avec des règles de la libre concurrence qui exigent une véritable politique de gestion des clients à travers la recherche de la satisfaction de ces derniers.

Ces reformes n'ont pas épargnés les institutions de micro finance traditionnelles opérant sur le terrain. C'est dans ce contexte qu'on a assisté à l'apparition d'institutions plus ou moins formelle de financements décentralisées appelés IMF OU SFD au BENIN.

La micro finance de plus en plus est une machine à risques. Elle prend des risques, les transforme et elle les incorpore aux services et aux produits qu'elle offre. Le Système Financier Décentralisé est dès lors une nécessité et est au cœur de la vie économique et du processus de croissance.

Partenaire habituels des entreprises, des particuliers mais aussi des associations et ou des collectivités locales, ils sont quotidiennement confrontés à



la prise de décisions dont notamment l'octroi de crédit dans un environnement devenu de plus en plus source de risques élevés pour leur suivie.

En effet, les SFD sont confrontés à de nombreux défis : le non remboursement des crédits par les clients, la question de la satisfaction de la clientèle, la concurrence, les stratégies et procédures pour optimiser la performance financière de l'institution.

En ce qui concerne l'activité de crédit, s'il est vrai qu'elle participe à la viabilité des SFD, elle peut également causer leur perte du fait des impayés, ce qui fait d'elle le principal risque d'affaire pour ce type d'institution financière. En ce qui concerne l'activité de crédit, s'il est vrai qu'elle participe à la viabilité des SFD, elle peut également causer leur perte du fait des impayés, ce qui fait d'elle le principal risque d'affaire pour ce type d'institution financière. Le crédit a pour conséquence la dispersion des actifs de l'institution entre les mains d'une multitude d'emprunteurs. Cette situation rend la gestion de la fonction crédit très complexe et parfois périlleuse.

Il convient donc de s'intéresser très tôt aux risques de crédit probables afin de d'identifier les mesures de couverture possible et autres approches de solutions.

C'est dans le souci de concrétiser cette suggestion que le thème « **LES RISQUES DE CREDIT DANS LES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISEES : Cas d'ASMAB MICROFINANCE** » a retenu notre attention. Le développement de ce thème se présente en trois chapitres :

Chapitre 1 : Cadre de l'étude

Chapitre2 : Cadre théorique de l'étude, revue de littérature et méthodologie

Chapitre 3 : Présentation et analyse des résultats de l'étude.



CHAPITRE I : CADRE DE L'ETUDE



Cette rubrique nous permettra de procéder à une présentation générale de notre structure d'accueil ainsi qu'aux observations de stage afin d'aboutir sur le ciblage de la problématique.

SECTION 1: PRESENTATION GENERALE D'ASMAB MICROFINANCE

PARAGRAPHE 1 : HISTORIQUE ET MISSIONS

A ce niveau nous parlerons de l'historique, de la mission, des activités de la structure organisationnelle.

A-HISTORIQUE

Créée le 28 Novembre 2001, régie par la loi 1901 et enregistrée sous le N°2001/614/MISD/DC/SAAP du 28 Novembre 2001 et agréée sous le numéro L.13.0045.A, comme Système Financier Décentralisé (SFD), l'Association pour la Solidarité des Marchés du Bénin (ASMAB MICROFINANCE) a ouvert ses guichets en 2007 et a son siège social à Cotonou au quartier Gbènan Maison LIAMIDI Rafiatou au carré N°00227F à 200 m du marché Saint Michel. Elle offre aujourd'hui ses services à travers trois axes à savoir :

- La Micro finance
- Le Change Manuel
- La CARMES (Monnaie électronique)

Notre étude se basera uniquement sur l'axe micro finance.

B-MISSION

Elle a pour mission principale de renforcer les capacités financières et opérationnelles des usagers marchés du Bénin afin d'offrir ses produits de façon permanente à tous. Son objectif principal est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages en offrant des services financiers appropriés aux besoins des entreprises exclues du système bancaire classique.

L'institution a pour objectifs spécifiques :

-L'octroi de crédit aux membres en vue du financement de leurs activités ;



- La collecte de l'épargne des membres ;
- La promotion de la solidarité au sein des membres.

PARAGRAPHE 2 : ACTIVITES ET STRUCTURE ORGANISATIONNEL DE L'ASMAB MICROFINANCE

A- ACTIVITES, TYPOLOGIES DES CREDITS PROPOSEES PAR L'ASMAB MICROFINANCE

En parlant des activités, nous pouvons citer :

- La collecte de l'épargne
- L'octroi de crédits
- L'engagement par signature (Aval, Caution).

L'ASMAB propose à sa clientèle une diversité de crédit à savoir :

-Le crédit solidaire

C'est un crédit de groupe de trois (03) membres, destinés aux populations en milieu rural dont l'activité ne nécessite pas un grand financement de départ. Le montant de départ est de Cent milles (100000) francs CFA par personne soit trois cent mille (300000) Francs le groupe, remboursable sur une durée maximum de six mois avec un taux d'intérêt de 6%. La garantie est la solidarité des clients vis-à-vis du remboursement du crédit.

-Le crédit Usager Ville :

C'est un crédit individuel destiné aux petits commerçants qui éprouvent un besoin compris entre trois cent mille (300000) et trois millions (3000000) Francs CFA. Il a pour objet de renforcer le fonds de roulement des bénéficiaires. Il est remboursable sur une durée maximale de douze (12) mois avec un taux d'intérêt de 18%. La garantie est constituée des conventions de parcelles.



-Le Crédit Usager Marché

C'est un crédit individuel destiné aux commerçants ayant une place au marché sous tutelle de la SOGEMA et éprouvant un besoin compris entre trois cent (300000) et trois (3000000) de Francs CFA. Il est remboursable sur une durée maximale de neuf (09) mois avec un taux d'intérêt de 10%. La garantie est la ou les place(s) occupée(s) par le client demandeur de crédit.

-Le Crédit Ponctuel Interne :

C'est un crédit individuel destiné au financement d'opérateurs économiques placés sous tutelle de la SOGEMA ou non, possédant un registre de commerce. Le montant afférent à ce crédit est supérieur à trois millions(3000000) de Francs CFA et n'a pas de plafond. Le remboursement s'étale sur neuf (09) mois avec un taux d'intérêt de 18%.

-Le Crédit Bon de Commande :

Il permet le financement des détenteurs de bon de commande. Le plafond du financement est fixé à 70% du montant global du bon de commande. Ce crédit nécessite un suivi régulier.

-Le crédit Transit :

C'est un financement destiné aux opérateurs économiques et transitaires travaillant dans le secteur portuaire. Le financement couvre les divers frais de dédouanement, la déconsignation des véhicules en transit et la sortie de marchandise du port autonome de Cotonou. C'est un crédit sans montant fixe avec un taux d'intérêt négociable sur condition. La garantie constitue les documents afférents aux produits du marché obtenu par l'opérateur économique.



-Le crédit Exploitant de Carrière :

Ce crédit a pour but le financement de l'activité d'exploitation de carrière à court terme (quinze (15) mois au plus) dont l'ASMAB est le prêteur et les membres de l'AEC les emprunteurs

-Le Crédit Pêcheurs :

Il est destiné aux associations de pêcheurs sur demande et sur contrat. Le taux d'intérêt est négociable et le montant du crédit est variable selon le besoin du demandeur.

-Le Crédit Provac:

C'est le programme de vulgarisation aquatique et continental. Il est destiné à des activités d'élevages et de piscicultures. Le taux d'intérêt est négociable et le montant du crédit est variable selon le besoin du demandeur.

-Le Micro Crédit aux plus pauvres :

C'est un crédit gouvernemental obtenu par l'ASMAB sur appel d'offre et dont le financement est assuré par le FNM. Il est destiné aux couches les plus défavorisées.

-Le Crédit Agricole:

Il est destiné au financement des exploitants agricoles, des jardins privés commerciaux, des fermes agricoles. Le montant du crédit est variable suivant la demande, après étude du projet initié par l'exploitant et le taux d'intérêt est négociable.



-Le Crédit Ponctuel Interne :

C'est un crédit individuel destiné au financement d'opérateurs économiques placés sous tutelle de la SOGEMA ou non, possédant un registre de commerce. Le montant afférent à ce crédit est supérieur à trois millions(3000000) de Francs CFA et n'a pas de plafond. Le remboursement s'étale sur neuf (09) mois avec un taux d'intérêt de 18%.

B-STRUCTURE ORGANISATIONNELLE D'ASMAB MICROFINANCE

La répartition des tâches en des responsabilités, les mécanismes de coordination, les règles et les procédures permettent de caractériser la structure d'une entreprise. Si les premiers théoriciens ont cherchés à définir l'organisation idéale, leurs successeurs ont davantage mis l'accent sur des facteurs de contingence internes ou externes à l'entreprise, qui déterminent le choix d'une structure. Au sens étroit, le terme structure désigne l'architecture générale de l'entreprise, schématisée par un organigramme.

Celui d'ASMAB MICROFINANCE se présente comme suit :

ASSEMBLEE GENERALE : Elle est l'organe suprême de l'institution, elle est composée de tous les membres de l'association. Elle a le pouvoir d'élire les membres des organes et traite des questions relatives à l'évolution (fusion, transformation, liquidation etc.) de l'institution.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Il a pour mission de donner les grandes orientations de l'institution, approuve et valide les états financiers et compte. Il contrôle l'action du directeur général.

ASSISTANT DU PCA : Dans le domaine informatique et dont la mission est de superviser les travaux du département de l'informatique.



DIRECTEUR GENERAL : IL exécute les orientations, met en place les mesures, stratégies et politiques pour atteindre l'objectif fixé par le Conseil d'Administration.

SECRETARIAT PARTICULIER : il a pour mission d'enregistrer les courriers, gérer l'agenda du président du Conseil d'Administration et se charge de la rédaction des documents administratifs internes et départ. Il classe et conserve tous les documents. Il organise les réunions, les séances de travail et assure le secrétariat de ses réunions.

DEPARTEMENT D'AUDIT INTERNE : Il a pour mission de faire des contrôles, d'auditer. Il le fait de façon périodique ou sur mission du directeur général ou du Conseil d'Administration. Il contrôle toute l'institution, il a l'obligation de faire un rapport au conseil d'administration. Au terme de son travail il fait des recommandations qui vont dans tous les domaines de gestion. Il fait des suggestions à l'administration sur ses observations.

COMITE TECHNIQUE DE CREDIT : Organe qui approuve, valide et délibère les dossiers de crédits suivant des critères. Il est composé d'un membre du Conseil d'Administration, de la direction juridique, de la direction des affaires financières, de la direction de l'exploitation, du directeur général. Ses activités sont sanctionnées par un rapport archivé par le service crédit. Il a également pour mission de superviser l'évolution des crédits mis en place. Le secrétariat fait un rapport des avis acceptés, rejetés, nombre de personnes, mise en suspension.

DEPARTEMENT INFORMATIQUE : il forme le personnel sur les progiciels et gère également le réseau. Automatiser la gestion par le développement d'un système d'information propre à l'entreprise (progiciels).

DIRECTION DE L'EXPLOITATION : C'est une direction qui est capital. Elle a pour rôle de permettre la bonne gestion, le rayonnement, le



développement des agences. Elle se charge essentiellement des politiques de mise en place et de la gestion de crédit. Elle est à la base de l'institution et a à sa charge la politique de remboursement des crédits et du suivi des clients.

SERVICE CREDIT : C'est le service qui organise l'étude des dossiers au comité technique. Il aide la direction d'exploitation à faire la synthèse des rapports d'activités des agences afin de produire aux autorités de tutelle de contrôle les rapports périodiques, le service crédit est chargé d'appliquer les techniques de crédit. Il garde les documents (rapports) qui permettent de faire le contrôle (Procès verbal). Il est l'un des bras du directeur de l'exploitation qui lui permet de faire des descentes dans les agences pour bien suivre le crédit, il a la responsabilité au niveau du logiciel d'insérer les données approuvées du comité technique de crédit.

LES AGENCES : Directement rattaché à la direction de l'exploitation elles sont composées d'un chef d'agence, d'un chargé de prêt et d'une caisse. Elles sont des démembrements de l'institution dans chacune de leur localité.

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES : Aide à la mobilisation des ressources financières et à leurs gestions. Elle met à la disposition de toutes les directions de l'ASMAB les moyens financiers en occurrence les lignes de crédits pour la direction d'exploitation c'est-à-dire pour les agences. Elle élabore le tableau de bord et les documents comptables notamment les états financiers, états annexes, le bilan. Elle gère les comptes et procède à leur rapprochement.

GUICHET SUIVI ET EVALUATION, CHARGE DES OPERATIONS

EXTERIEURES : il suit les lignes de crédits reçus auprès de ses partenaires et de la remontée de l'information vers ces partenaires, il aide dans les rapports trimestriels pour les activités d'audit et de contrôle. Il a également pour rôle de suivre les projets qui sont initiés par l'institution.



SERVICE COMPTABLE : il procède à la mise en place des lignes de crédit au profit de la direction d'exploitation. Il aide la direction financière dans l'élaboration des documents comptables notamment dans le budget.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION, DE LA PRODUCTION ET DU PATRIMOINE : Elle a pour mission de gérer l'administration, de produire les cartes CARMES et quittances, de gérer le matériel et d'archiver les documents administratifs et les dossiers du crédit.

SERVICE ADMINISTRATIF : Ce service élabore les procédures et les documents administratifs, il appuie le service des ressources humaines et le secrétariat.

SERVICE RESSOURCES HUMAINES : En relation avec la hiérarchie supérieure, il procède à l'acquisition de la main d'œuvre. Il met en œuvre les actions de formation et le planning du congé. Il entretient une relation avec le service comptabilité dans l'élaboration des fiches de paye et le paiement des cotisations salariales. Il entretient une relation avec les services sociaux et la direction départementale du travail. Il exécute du travail des ordres de la hiérarchie supérieure.

SERVICE PRODUCTION : c'est le service qui produit les cartes créditrices CARMES. Il se charge de la livraison de ses cartes à la direction commerciale de la monétique et de l'épargne sur demande. Il entretient des relations avec la direction des affaires financières. Il gère le stock de cartes et de tous les documents de travail imprimerie.

SERVICE PATRIMOINE : encore appelé le service matériel il a pour mission de recenser, codifier, d'immatriculer et de gérer le stock des matériels et de fournitures de bureau, il entretient des relations avec toutes les directions de l'institution, il affecte le matériel au service et agences et fait l'inventaire du matériel, des fournitures des documents administratifs et d'imprimerie.



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, CONTENTIEUX ET

RECOUVREMENT : elle s'occupe de la gouvernance en veillant à la conformité, au cadre juridique du secteur par l'institution et à la sécurisation des contrats entre l'institution, les partenaires d'une part et les clients d'autre part. Il met en œuvre les actions, et procédure de recouvrement et appuie les agences en difficulté.

DIRECTION COMMERCIALE, DE LA MONETIQUE ET DE

L'EPARGNE : Elle a pour mission de collecter l'épargne, de mettre en place les stratégies ou les politiques pour rendre visible l'institution. Elle se charge du développement de la monnaie électronique à travers le produit CARMES.

SERVICE EPARGNE : Il est en contact avec la clientèle et met en œuvre la politique dans le domaine de la collecte de l'épargne.

SERVICE COMMUNICATION, MARKETING ET ACTION

COMMERCIALE : Il a pour mission d'effectuer toute les actions de communication notamment l'administration du site web, la traduction en langues locales et étrangères des informations du site web, du progiciel et de la plate forme CARMES. Il déploie les actions de marketing sur des espaces publics, les télévisions, les radios, les spots publicitaires, des séminaires, des conférences. Il aide la direction commerciale, de la monétique et de l'épargne dans la gestion des guichets fixes et mobiles et dans la négociation de contrat de partenariat.

SERVICE MONETIQUE : Ce service s'occupe de la plate forme du CARMES pour la vente de la monnaie virtuelle.

DIRECTION DU CHANGE : Elle fait le change manuel à travers ses services.

SERVICE CAISSE : Il s'occupe des devises, l'échange et de la vente. Il effectue des opérations de dépôt et de retrait d'argent (transfert).



SERVICE FINANCIER : Il tient la comptabilité et transfère ses dossiers à la direction des affaires financières.

Section 2 : ENVIRONNEMENT D'ASMAB ET DEROULEMENT DE STAGE

PARAGRAPHE1 : ENVIRONNEMENT D'ASMAB

A - Micro environnement

Le micro environnement : il est constitué de l'ensemble des acteurs proches avec lesquels une entreprise entretient des relations et qui influencent de façon directe sur ses activités. Celui d'ASMAB est composé de : clients et concurrents.

Clients : Ils constituent la charpente de l'entreprise car elle la maintient debout. Les clients d'ASMAB-MICROFINANCE sont constitués : des femmes ; des associations et groupements de transformation de produits ; des commerçants des marchés ; des opérateurs économiques ; des petites et moyennes entreprises ; des salariés ; des maraichers ; des pêcheurs ; des producteurs agricoles ; des transitaires ; des couches les plus vulnérables de la population ; etc.

Concurrents : la concurrence est situation d'adversité où se trouvent les entreprises fournissant les mêmes biens et /ou services identiques ou substituables. Toute entreprise doit veiller à l'analyse de celle-ci. Ces concurrents sont : APHEDD-FINANCE, CLCAM, COMUBA MICRO FINANCE, CPEC, FECECAM, VITAL-FINANCE, PAPME, PADME, ALIDE MICRO FINANCE etc.

Les principaux sont : COMUBA MICRO FINANCE, ALIDE MICRO FINANCE, CPEC, PAPME, PADME, CLCAM.



B - Macro environnement

Il est constitué de l'ensemble des facteurs exogènes qui influencent sur la vie de l'entreprise. Ces facteurs sont difficilement maitrisables et s'imposent à l'entreprise qui est obligée de suivre leurs évolutions. Ils peuvent être à la fois sources de menaces ou d'opportunités. Celui d'ASMAB est composé de l'environnement réglementaire et démographique.

Environnement réglementaire : les décideurs politiques, les directeurs de banques et d'autres structures de réglementation accordent davantage une attention particulière aux activités des institutions de micro finance. Cette attention est d'autant plus grande quand les SFD assurent des missions d'intermédiation financière c'est-à-dire qui assure la mobilisation de l'épargne de leurs membres ou clientèle et le recyclage de la masse d'épargne mobilisée en crédits auprès d'autres clients ou institutions. Les dispositions réglementaires pouvant créer une vulnérabilité au sein d'un SFD sont : le code de travail, la loi sur l'usure, la déréglementation et les interférences politiques.

Environnement démographique : puisque la plupart des SFD cible des individus à revenus faibles, les directeurs des SFD doivent savoir que la vulnérabilité de l'institution augmente selon les caractéristiques du marché. En évaluant les risques démographiques, à savoir les taux de mortalité et de morbidité (avec le VIH/SIDA), le taux de scolarisation, le passé entrepreneurial, la mobilité de la population, la cohésion sociale au sein des communautés, les expériences de crédit antérieurs, la rigueur locale à l'égard de la corruption.

PARAGRAPHE 2 : Déroulement du stage

A-Directions de L'étude et tâches exécutés

Nous avons effectué un stage académique de trois (03) mois au sein de l'agence de KOUHOUNOU dans les services crédit et comptabilité.



SERVICES CREDIT

Nous avons suivi les animations effectués par les agents du service crédit pour informer les clients sur les différents produits qu'offre ASMAB à sa clientèle. Nous avons aidé le chargé de prêt à renseigner les clients, à s'entretenir avec les clients lors de la signature des contrats. Ensuite nous nous sommes entraînés au montage des dossiers dans le système informatique de gestion SYGMA Afrique, nous sommes aussi parti sur le terrain voir les clients et prendre de l'argent chez eux pour le recouvrement.

SERVICE COMPTABILITE

Nous avons enregistré des écritures des bons décaissements des écritures des bons de décaissement effectués au niveau de l'agence de KOUNOUHOU et enregistré dans le système comptable d'ASMAB MICRO FINANCE.

B- INVENTAIRES DES ELEMENTS DES CONSTATS FAITS

Dans cette partie de notre mémoire, nous allons relevés les atouts et les problèmes suite aux différentes observations faites. Ainsi nous avons :

➤ Forces (Atouts intérieurs)

- Souplesse des conditions d'accès au crédit
- Proximité avec la clientèle
- Multitude d'agence
- Dynamisme du personnel (prospection et suivi)
- La structure a son propre logiciel
- Logiciel fiable et efficace
- Suivi et contrôle des agences audit – interne.
- Bonne présentation et mise en valeur du cadre de travail (Mobilier, Matériel, Local).



➤ Faiblesses (Problèmes intérieurs)

- La vulgarisation de l'épargne
- Absence d'inter connexion entre les agences
- Mauvaise foi des clients (Garanties)
- Mécontentement de certains clients par rapport au taux et à la durée du remboursement
- Couverture sociale (Assurance maladie, décès, retraite, etc.)
- Mauvaise gestion dans certaines agences
- Non maîtrise du logiciel par certains employés.

➤ Opportunités (Atouts externes)

- Mise à dispositions de fonds, matériel, informatique par le FNM
- La pluralité de ces partenaires dans la mise à disposition des fonds (BOA, BIRD, FNPEJ, etc....)
- Une bonne collaboration entre les clients et l'institution
- La pluralité des partenaires techniques et financiers
- Accès aux formations des SFD grâce au FNM et au consortium ALAFIA.

➤ Menaces (Problèmes externes)

- Concurrence parfois déloyale (Structure non agréments)
- Lenteur administrative au niveau de certains bailleurs de fonds
- Retard de certains remboursements
- La politisation de certains bailleurs pour l'octroi de fonds
- Absence d'inter connexion entre les SFD
- Mauvaise publicité de certains clients
- Défaillance parfois du logiciel dû aux coupures d'électricité.



CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE, REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE



Dans ce chapitre, nous essayerons de formuler la problématique, les objectifs (généraux et spécifiques) de l'étude, de la revue de littérature, les hypothèses ainsi que la méthodologie de notre étude.

SECTION1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

PARAGRAPHE 1 : Problématique et intérêt de l'étude

Le crédit est la principale source de financement des activités économiques dans tous les pays car les ressources propres sont souvent insuffisantes pour financer les emplois. Les difficultés dans les PVD, difficultés d'accès, des pauvres aux systèmes bancaires classiques ont favorisé l'avènement des institutions de micro finance encore appelés SFD (Systèmes Financiers Décentralisées)

Les SFD chargées de l'octroi du crédit aux pauvres jouent donc un rôle crucial dans le développement économique et plus particulièrement la réduction de la pauvreté.

La majeure partie des clients des SFD est constituée de petits opérateurs économiques; de petits commerçants ; artisans ; petits producteurs évoluent dans le secteur informel urbain ; péri urbain et rural.

Toutefois l'activité de micro finance fait courir aux SFD de nombreux risques; il s'agit entre autres des risques institutionnelles, des risques opérationnels, risques externes, etc. Ces risques sont de sources multiples et il existe un lien de causalité entre les risques de crédit et les déterminants du succès ou de l'échec de l'activité du bénéficiaire. Au nombre de ces déterminants nous pouvons citer entre autres le profil du bénéficiaire, de la typologie de l'entreprise, la nature de l'activité, l'environnement du bénéficiaire (collectivité au sens large), du type de crédit la nature des procédures (conditions) d'octroi de crédit.

Considérant que la survenance d'un risque d'impayé quel qu'en soit la source est une menace à la fois pour le SDF, le bénéficiaire, les épargnants, les



employés, il faut donc que l'institution est une bonne appréhension des risques encourus.

L'Association pour la Solidarité des Marchés du Bénin(ASMAB) est une institution de micro finance dont la mission est de contribuer à l'amélioration des ménages à travers des services non financiers appropriés. Sa vision est de devenir leader dans le secteur de la micro finance. Au cours de notre stage nous avons identifié un certain nombre d'insuffisances. Il s'agit entre autres des retards de certains remboursements, l'asymétrie d'information, la mauvaise foi des clients, le surendettement, absence de garantie, taux d'intérêt insupportable, les difficultés de recouvrement des impayés. Ces problèmes qui font courir à ASMAB de nombreux risques. Il est important de mettre en place un ensemble de mesure pour assurer une bonne gestion de ces risques. C'est ce qui nous a poussés dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de licence à choisir le thème : LES RISQUES DE CREDIT DANS LES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISEES. Ce qui nous amènent à poser la question centrale suivante : Comment gérer les risques de crédits dans les SFD dans la perspective d'un meilleur recouvrement. De cette question centrale découle les questions de recherches suivantes :

-Il y a-t-il un problème lors du montage des dossiers de crédit ?

-Qu'est qui rend difficile la réalisation des garanties?

-Qu'est-ce qui explique l'augmentation des risques le non remboursement des crédits?



PARAGRAPHE2 : OBJECTIF DE L'ETUDE

A- OBJECTIF GENERAL DE RECHERCHE

L'objectif de cette étude est d'analyser les risques liés aux crédits d'ASMAB MICRO FINANCE et faire des recommandations pour une meilleure gestion.

De cet objectif général, nous avons déduis trois objectifs spécifiques que voici :

- Analyser les informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit.
- Revoir la réglementation en vigueur en matière de réalisation des garanties.
- Rechercher les causes de l'augmentation des risques de non remboursement des crédits à ASMAB MICR OFINANCE.

B- INTERET DE L'ETUDE

La micro finance est identifiée par les Nations Unies comme un instrument de lutte contre la pauvreté. La question de pérennisation des SFD répond – elle au jeu de distribution de crédits ou aux enjeux de responsabilisation des bénéficiaires ? La préoccupation essentielle de cette étude est de trouver les solutions adéquates à certains risques de crédits au sein d'ASMAB.

Les points de vue des économistes modernes s'accordent sur les critères de performance (taux de remboursement, normes de liquidité, degré de solvabilité,...) tandis que pour les spécialistes des services sociaux, les conditions culturelles, historiques et éthiques déterminent les options de pérennisation.

Un assez grand nombre de travaux ont été réalisés dans le secteur de la micro finance et ont abouti à la conclusion selon laquelle, les ressources mises à la



disposition ont été bien utilisées sans énumérer les problèmes auxquels sont confrontés les agents des SFD dans la gestion de ces ressources.

Toutefois, l'attention est portée, ces dernières années, sur l'importance de la micro finance et les problèmes de gestion de crédits.

SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Paragraphe1 ; Revue de littérature

Le microcrédit :C'est le plus important des produits financiers proposés par les SFD. Il s'agit d'un système d'aide sociale qui consiste à attribuer des prêts de très faible montants à des entrepreneurs ou des artisans considérés comme insolvable par le système bancaire formel, ne pouvant donc pas avoir accès à des prêts bancaires classiques, il a essentiellement tendance à se développer dans des pays pauvres afin de favoriser leur économie par la concrétisation de microprojets(Muhammad Yunus , 1997)

Notion du crédit

Le mot crédit a son étymologie dans le verbe latin « credere » qui signifie « croire ; avoir confiance ».Les origines du crédit ne sont pas connues avec précision, cependant on pourrait penser qu'il a vu le jour avec la pratique du troc avant même l'avènement de la monnaie.

Ainsi le crédit peut être défini comme un prêt consenti par un prêteur moyennant une rémunération prenant en compte la durée du prêt et le risque lié à la situation de l'emprunteur. Il peut aussi correspondre à un délai de paiement pour le débiteur.

Selon G. Petit DUTAILLIS dans le risque du crédit bancaire, Editions Clet Banque,(1981) « Faire crédit, c'est faire confiance, c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien sera restitué dans un certain délai, le plus souvent



avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale qui comporte la nature même de ce service. » Cette définition révèle que le crédit ne concerne pas seulement le « commerce de l'argent » et fait ressortir aussi la complexité de l'opération du crédit.

De ces définitions, il se dégage certains éléments dont les plus importants sont :

- Le temps qui est le délai pendant lequel le bénéficiaire disposera du bien ou du fonds prêté.
- La confiance faite par le créancier au bénéficiaire. Cette confiance nécessite à son tour une promesse de restitution.
- Le risque dû au danger de perte partielle ou totale de la chose mise à disposition du bénéficiaire. Il est également dû à l'engagement de la responsabilité du créancier dans cette opération.
- La rémunération qui est le prix du service rendu et du danger couru par le créancier.

Ces éléments communs à toutes les opérations de crédit conformément au crédit une originalité et une attention particulière.

A l'origine, le crédit était consenti par des particuliers et des commerçants à l'aide de leurs disponibilités propres. Mais son octroi est devenu progressivement une activité autonome mettant en rapport les disponibilités en attente d'emploi et les emprunteurs. Cette activité fait appel à des techniques et des instruments diversifiés. Elle sera alors attribuée à des entreprises spécialisées qui sont les institutions financières.

Cette définition fait sortir non seulement la notion de confiance en la solvabilité future de l'emprunteur mais également celle du risque car qui dit confiance dit aussi incertitude dans la production en l'obtention du résultat. Mais la définition ne fait pas ressortir l'importance du crédit dans la vie économique dans tout le processus de développement. Guitton (1980) la complète en disant que « le



recours au crédit est indispensable à l'augmentation de l'expansion de la production ». Il apparaît donc qu'à travers l'octroi de crédit, l'ASMAB MICRO FINANCE contribue à la création de la richesse et aussi à la lutte contre la pauvreté.

Cependant cette délicate opération réservée aux institutions de micro finance comporte originellement un élément qui le domine et qui suscite notre attention à ce sujet le risque. Il importe donc d'aborder à présent la notion du risque du crédit.

Notion du risque

Selon CAMARA Lucien (2006), par risque, il faut entendre tout fait ou évènement dont la réalisation est susceptible de grever le patrimoine d'une SFD. Lorsqu'il se produit, le risque a des conséquences qui se traduisent sur trois variables clés de la gestion de l'Institution : ce sont la solvabilité, la liquidité et la rentabilité. La solvabilité est la capacité d'une SFD à faire face à toutes ses dettes (dettes à court, moyen et long terme) avec la totalité de son actif. La liquidité est sa faculté à honorer ses engagements à court terme avec son actif réalisable ou disponible. Quant à la rentabilité, elle se traduit comme le résultat obtenu par la SFD au vu des moyens mis à sa disposition.

Selon CAMARA Lucien (2006), le risque de crédit se définit comme la probabilité de non-paiement du crédit octroyé à un client ou membre de la SFD pour une raison quelconque. C'est donc le risque de non remboursement des crédits de la SFD.

Pour CARE INTERNATIONAL (2001), le risque est l'exposition à une forte probabilité de perte. Le risque de crédit est la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit qui cause les pertes et des charges énormes en gestion de la défaillance. Ce risque connu comme le risque de défaillance, est lié à l'incapacité du client à respecter les termes du contrat de prêt.



Pour Clément WONOU (2006), le risque de crédit peut être défini comme la probabilité (grande ou petite) que des concours accordés à un ou plusieurs clients ne soient pas remboursés.

Selon DID (2005), le risque de crédit est le risque de pertes financières résultant de l'incapacité de l'emprunteur pour quelque raison que ce soit de s'acquitter entièrement de ses obligations financières à l'endroit de l'institution.

Quant à François DESMICHT (2004), il définit le risque de crédit comme le risque de perte en cas de défaillance de l'emprunteur. Il s'agit du risque d'impayé ou risque de défaut.

En octroyant le crédit, le banquier court essentiellement deux catégories de risques:

- Le risque de perte définitive du capital prêté : ce type de risque est fonction de la nature des crédits accordés et spécifique à la qualité du client. Le risque d'insolvabilité constitue un danger pour le banquier n'est pas un assureur pour lequel le sinistre constitue un événement normal et statistiquement prévisible. Une institution de micro finance qui enregistre des pertes importantes provoquerait la méfiance de ses bailleurs de fonds.
- Le risque de non liquidité : c'est le risque pour le banquier que le débiteur honore ses engagements au – delà de l'échéance prévue. Ce risque peut être dû d'une part, à la non observation par la banque de la règle des échéances.

Le risque n'est pas une mauvaise chose en soi. Parfois, c'est important de prendre des risques pour atteindre des objectifs louables qui valent vraiment la peine. Ceci est particulièrement vrai dans les SFD ou les chargés de prêt prennent chaque jour des risques en prêtant aux personnes sans historique en matière crédit, ou qui ne tiennent aucune comptabilité de leurs activités



commerciales ou qui n'ont pas de garantie à offrir. Mais il est très important de prendre des risques calculés car le risque est l'élément d'incertitude qui peut affecter l'activité d'un agent économique. Il est la caractéristique des opérations de crédit.

Son appréciation est le problème majeur que pose la distribution et la gestion des crédits dans une institution de micro finance. Il tient aux aléas qui peuvent survenir avant l'échéance à laquelle le bénéficiaire d'un délai de paiement ou d'un prêt d'argent s'engage à rembourser.

Le risque est indispensable pour toutes activités de micro crédits, mais il est très important de prendre des risques mesurés et contrôlables.

Importance du risque dans les opérations du crédit

Par essence, toute activité humaine comporte un risque dès lors qu'il y a un laps de temps qui sépare l'intention ou le démarrage de l'action de la réalisation effective de l'objectif fixé. Des aléas peuvent toujours survenir et mettre en cause l'intention exprimée ou l'activité démarrée.

Il en est de même pour l'activité commerciale en général et celle du banquier distributeur de crédit en particulier qui demeure une activité à grand risque.

A cet effet, notons que le risque que court le banquier provient de la nature de cette opération. Comme nous l'avions vu dans la notion du risque de crédit bancaire, le risque est un élément fondamental de l'opération de crédit. De plus, il trouve sa provenance dans le facteur « temps » qui à son tour implique la confiance du créancier dans le crédit.

Le risque commun à tous les crédits, c'est que l'engagement pris par le débiteur ne soit pas respecté c'est-à-dire que le remboursement n'ait pas lieu.

En plus du caractère quelque peu universel de cette importance, il y a aussi l'aspect transactionnel de l'opération. A cet effet, le banquier en tant que



commerçant cherchera à rentabiliser les fonds qui lui sont déposés. Il fera ainsi des prêts aux clients en manque de liquidités immédiates pour la bonne fin de leurs activités. Trop de sécurité implique qu'on ne prend pas de risques ; par conséquent, le profit diminue. Le risque est une nécessité pour la réussite des affaires et des activités commerciales.

Malgré cette nécessité reconnue, l'on doit prendre n'importe quel risque ? Quels sont les risques qu'on peut éviter et ceux qu'on ne peut pas éviter ?

Les risques inévitables

Quatre types de risques sont qualifiés pour le prêteur de risques inévitables ; ce sont ceux dont la survenance dépend des phénomènes aléatoires difficilement prévisibles au moment du contrat de crédit. Le prêteur peut donc être excusé de les subir parce qu'il ne pouvait à l'avance s'assurer de leur survenance. L'opération du crédit, elle-même étant une activité à risques sont qualifiés de normaux pour le banquier. Il s'agit de :

- La défaillance des débiteurs du crédit
- Au moment de l'ouverture d'un crédit, ni le crédit, ni le prêteur ne pouvait prévoir la faillite des débiteurs du crédit. Le prêteur qui le sait n'accordera jamais de crédit car, si les débiteurs du crédit sont effectivement défaillants, il est clair que ce dernier ne pourra plus rentrer en possession de ces fonds qui lui permettront de rembourser en retour le prêteur.
- Une autre destination donnée au crédit obtenu

L'argent pouvant servir à tout règlement, un crédit malhonnête peut facilement détourner un crédit de sa destination initiale. Si tel était vraiment le cas, le remboursement ne sera plus assuré à l'échéance. Pour lutter contre ce risque, les banquiers pensent adopter une politique de suivi de crédit en vue d'assurer la conformité entre l'objet du crédit et l'utilisation qui en est faite.



- La fluctuation des prix des marchandises

L'instabilité des taux de change, l'inflation et la conjoncture économique peuvent faire varier le prix des marchandises formant la base d'un contrat de crédit. Cette variation vient fausser les calculs sur la base desquels le banquier avait donné son accord. Par conséquent, la promesse du crédit se trouve aussi faussée. Le banquier ne pourra plus rentrer dans ses fonds à l'échéance convenue.

La mésentente entre le crédité et le prêteur lors d'une demande de remboursement

Une demande de remboursement peut causer une situation tendue entre le prêteur et son client. Il peut en résulter non seulement le risque de non remboursement, mais aussi la perte totale du client.

Les risques à éviter

Les risques à éviter sont ceux qui découlent des activités ou situations présentant une grande incertitude. Etant donné que le risque aussi provient des incertitudes qui peuvent survenir, trop d'incertitudes ne peuvent avoir comme effet que des risques énormes. Face à des cas de crédit pareils, le prêteur doit savoir éviter de s'engager. Sinon il court de grands risques. Nous distinguons trois cas :

- Le client dispose déjà d'importants concours dans d'autres structures micro finance

Avant de donner son accord pour une demande de crédit, un bon prêteur doit chercher à savoir si son client n'a pas déjà obtenu de prêt ailleurs. Cela lui permettrait d'éviter que son argent ne soit utilisé à rembourser d'autres dettes. Si malgré un cas d'endettement excessif ailleurs, il lui accorde le crédit, il prend un risque anormal.

- Le client n'est pas en règle vis-à-vis du fisc



Lorsque le client n'est pas en règle vis-à-vis du fisc, le prêteur peut savoir grâce aux documents comptables qui lui seront présentés. Accorder un crédit malgré cette irrégularité, c'est prendre des risques anormaux, car les chances de remboursement sont trop faibles.

- La marchandise, objet du contrat est spéculative

Une marchandise est spéculative lorsque son écoulement peut être contrôlé une ou plusieurs personnes dans le but d'aggraver ou de provoquer sa pénurie. Un crédit bancaire ne saurait être accordé pour le financement d'une telle activité.

En somme il faut rappeler qu'aucun crédit bancaire n'est exempt de risque. De plus, l'octroi de crédits est l'une des principales activités bancaires. Par conséquent, le banquier chargé de les distribuer doit pouvoir les identifier clairement afin de mieux apprécier l'ampleur des risques à courir.

Taux d'intérêt, subvention

Le taux d'intérêt est le loyer de l'argent (Silem et Albertini , 1998), dans le financement de micro projets, le promoteur devra donc tenir compte de l'intérêt à payer dans l'étude de la rentabilité de son projet. De son côté, l'institution de crédit va à la vérification de la couverture des coûts en charge dans le cadre de la gestion de son taux d'intérêt, le seul qui constitue pratiquement son produit.

Selon MDR/PNUD (1995) : « Les taux d'intérêt bonifiés rendent le capital artificiellement peu cher, faisant son gaspillage, démolissent l'épargne et ne sont pas soutenables à long terme par l'Etat, une fois que le financement du bailleur de fonds s'arrête. Il est donc important de financer le crédit avec de l'argent chaud pour renforcer le sens de responsabilité des emprunteurs et améliorer le taux de remboursement des prêts ».

En dehors des prêts, les subventions peuvent servir au financement de micro projets. Selon le dictionnaire universel, hachette 2^{ème} édition « la subvention est



une somme versée à fonds perdus par l'Etat, une collectivité locale, un organisme, un mécène à une collectivité publique, une entreprise un groupement, une association un individu pour lui permettre d'entreprendre ou de poursuivre une activité d'intérêt général ». Dans le but d'encourager le remboursement, la subvention est accordée aux promoteurs. Elle n'est donc pas incorporée aux coûts pour ne pas biaiser la gestion de l'entreprise.

Il y a donc l'idée de gratuité conduisant à l'abus et alors au gaspillage des ressources. La conséquence du gaspillage des ressources financières par des entreprises endettées conduit à l'accumulation des créances.

La garantie

Dans son sens général sert à désigner toute espèce de moyens juridique permettant d'éviter une perte ou de réparer un dommage. La prise de garantie permet donc aux SFD de couvrir à la fois contre le risque d'immobilisation et le risque de non-remboursement. Selon le lexique des termes juridiques, Garantie signifie « moyens juridiques permettant de garantir le créancier contre le risque d'insolvabilité du débiteur ».

Dans le rapport de OSSE L. Olawalé & DJOSSOU Marie Constance portant sur : « la gestion de crédit dans les institutions de micro finance : cas de Bénin Micro Finance » il existe trois types de garantie à savoir: les garanties personnelles, les garanties matérielles ou réelles, les garanties financières.

- Les garanties personnelles

Ici, on exige du client l'engagement d'une personne appelée avaliseur qui est tenue de rembourser la dette lorsque le client n'arrivera pas à honorer son engagement. L'avaliseur garantit l'intégralité de la dette en faveur de qui il intervient. L'aval est donc une forme de cautionnement qui se traduit par l'apposition par l'avaliseur d'une signature sur un document écrit garantissant le remboursement de la dette.



- Les garanties réelles

Dans cette catégorie on exige de ses clients des biens qui ont une grande importance lorsque le montant du crédit est supérieur ou égale à un million de francs CFA :

- Une convention de vente (les exemplaires de la mairie sont obligatoires pour tout prêt, attestation de recasement, certificat de non litige) ;
- Un titre de propriété à jour ;
- Un titre foncier ou permis d'habiter (les parcelles non bornées sont aussi acceptées selon le montant du prêt à accorder) ;

Ces garanties permettent de réduire les risques d'impayés parce que utilisés comme moyens de pression par le chargé de prêt en cas de défaillance du client dans le remboursement.

- Les garanties financières

Outre les garanties réelles et personnelles, il est exigé des clients des garanties financières qui se distinguent ainsi :

- a- Le fonds de garantie

Il est égal 15% du crédit obtenu et est obligatoirement constitué par le client sous forme d'épargne pour une durée comprise entre un à trois mois. Sur le choix du client, un complément de fonds de garantie peut être constitué sur le remboursement périodique de la dette. Il fait objet de retrait lorsque le client solde le crédit. Mais, en cas de défaillance, il est utilisé pour couvrir tout ou une partie des impayés.

- b- La garantie de décès

Avant la mise en place du crédit, il est demandé au client un versement d'une prime d'assurance égale à 1% du crédit obtenu, pour se prémunir du risque de décès du client.



Hypothèses de recherche

Notre enquête a pour objectif la mobilisation des données nécessaires à la vérification des hypothèses que nous allons formuler. Ainsi donc, l'objectif poursuivi par notre étude est de savoir si :

- La vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit s'explique par l'absence de centrale des risques entre ASMAB MICRO FINANCE et les autres SFD.
- La réalisation difficile des garanties est due aux procédures judiciaires longues.
- La mauvaise foi des clients emprunteurs est à la base de l'augmentation des risques de non remboursement des crédits.

Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche

Dans le but de disposer des informations nécessaires à la réalisation de notre étude pour atteindre les objectifs fixés, nous avons suivi une démarche méthodologique qui est adaptée au thème de notre étude ainsi qu'aux objectifs. Cette démarche retenue prend en compte la collecte et l'analyse des données.

Nous exposons dans cette partie, la méthodologie suivie pour la réalisation de la présente étude et un aperçu sommaire sur ASMAB MICRO FINANCE.

En effet, deux démarches principales sont adoptées pour atteindre les objectifs fixés et vérifier les hypothèses émises:

- La première démarche consiste à faire la recherche documentaire, afin d'identifier les handicaps de cette activité au niveau de ASMAB MICRO FINANCE de KOUHOUNOU.
- La seconde, fait l'objet d'une collecte des données par enquête menée auprès des personnes impliquées dans la mise en place du crédit dans ASMAB MICRO FINANCE afin d'une part, d'analyser la pratique de ses personnes et



d'autre part, d'évaluer le niveau de leur professionnalisme et de leur responsabilité dans l'activité du crédit.

Méthode de collecte de données

Une méthode de collecte de données peut être définie comme un outil permettant de recueillir des données sur le terrain. Nous avons fait la collecte des données suivant trois approches : documentaire, qualitative et quantitative.

Etude documentaire

En Marketing, l'étude documentaire peut s'inscrire dans perspective exploratoire et permettre de mieux préciser l'objet de la recherche (HOUNYOVI, 2013). Elle se base sur des documents existant, interne ou externe à l'entreprise ; elle est un préalable indispensable à toute étude de marché.

Dans le cas de la présente recherche, nous avons consulté les documents existants à ASMAB MICRO FINANCE tels que les rapports, les mémoires. Nous avons aussi fait certaines recherches sur le net.

Etude qualitative

Selon Vandercammen et Gauthy-Sinéchal, (2006) l'étude qualitative est une étude souvent réalisée comme phase préalable d'une étude quantitative et qui vise à comprendre le comportement, les habitudes ou les attitudes d'un consommateur ou l'univers imaginaire autour d'un produit. Elle permet de répondre à la question pourquoi ? Son caractère évidemment subjectif exige très souvent une validation quantitative.

Pour cela, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec quelques clients d'ASMAB MICRO FINANCE de l'agence de Kouhounou. A l'aide de cette technique d'entretien, nous avons pu avoir de façon générale, l'avis des clients en ce qui concerne les risques de crédit.



Etude quantitative

Dans la perspective de la collecte des données par approche quantitative, nous avons constitué un échantillon représentatif de la population mère et construit un questionnaire.

La population de l'étude

La population de notre étude est constituée de l'ensemble des clients d'ASMAB MICRO FINANCE de l'agence de Kouhounou.

A partir de la population mère, nous avons constitué un échantillon.

L'échantillonnage

Nous avons été guidés dans notre échantillonnage par le souci de représentativité, de contraintes liées au temps relativement court et de ressources financières très limitées dont nous disposons. Pour constituer notre échantillon, nous avons utilisé plusieurs méthodes dont la méthode non probabiliste et l'approche probabiliste.

a-Méthode non probabiliste

Pour constituer l'échantillon, nous avons fait recours à la méthode d'échantillonnage de convenance qui est une méthode d'échantillonnage non probabiliste qui consiste à former l'échantillon avec les individus qui se trouvent à l'endroit et au moment où l'information a été collectée. Dans notre cas, nous avons choisis l'agence de Kouhounou.

Nous avons choisi cette méthode d'échantillonnage pour plusieurs raisons : le fait que nous n'avions pas pu avoir accès au répertoire de tous les clients d'une part ; et du délai dont nous disposons pour déposer notre mémoire d'autre part.

b Méthode probabiliste

Dans le souci de fiabiliser les informations et de prendre en compte l'hétérogénéité de la population de l'étude, nous avons utilisé l'échantillonnage simple, et l'échantillonnage systématique.



b-1 Echantillonnage aléatoire simple

En raison de nos moyens limités, nous n'avons pas pu respecter strictement cette méthode. Nous avons fait des adaptations qui consistent à interroger les bénéficiaires à leur arrivée aux caisses pour les opérations uniquement. Pour respecter le principe du choix, nous avons retenu un intervalle régulier de cinq personnes.

b-2 Echantillonnage systématique ou exhaustif

Quant à cette méthode, nous avons interrogé systématiquement la population lorsque l'effectif n'est pas élevé.

Par ailleurs la présente recherche ne bénéficiant pas de financement, nous avons limité la taille de l'échantillon à cent (100) personnes.

La recherche documentaire

Elle consiste à procéder à la revue des théories existantes sur ASMAB – MICRO FINANCE en particulier et sur les institutions de micro-finance en général. Ainsi, les documents relatifs à la gestion du crédit dans les institutions de micro-finance sont nos outils de recherche théorique. Nous avons exploité également les principaux états financiers et les documents de synthèses d'informations sur les opérations de crédit à ASMAB MICRO FINANCE de KOUHOUNOU et de ST MICHEL. Cette recherche documentaire nous a conduit dans les services ci-après :

- le service de crédit d'ASMAB-MICRO FINANCE,
- les archives d'ASMAB-MICRO FINANCE,
- les mémoires qui portent sur ASMAB-MICRO FINANCE et autres institutions de micro finance.

C'est cette technique qui nous a permis de collecter les informations nécessaires à la rédaction de la revue de littérature et de formuler les hypothèses de recherche.



L'observation directe

Elle est intervenue à tout moment de notre travail et nous a ainsi donné l'occasion d'observer les comportements des acteurs à différents niveaux lors du déroulement des activités d'ASMAB-MICRO FINANCE auxquelles nous avons assisté.

Interview (entrevue)

Elle consiste à poser objectivement des questions préparées d'avance. Les réponses sont prises séance tenante pour être analysées après. Elle se déroule librement avec possibilité de sortir du sujet.

Enquête

Elle nous a permis de toucher un plus grand nombre de personnes impliquées dans la gestion du crédit. Notons que les informations collectées, aussi bien quantitatives que qualitatives, nous a permis d'avoir non seulement une vue globale sur ASMAB-MICRO FINANCE mais surtout d'apprécier le degré de responsabilité des acteurs du crédit dans la mise en place de celui-ci ; principale activité génératrice de ressource à ASMAB MICRO FINANCE

Les entretiens

Pour mieux analyser et interpréter des informations recueillies nous avons eu des séances d'entretien avec les différents responsables internes et externes de la structure. Ces entretiens ont été portés essentiellement sur les questions de recherche.

Par ailleurs les données ont été collectées auprès de l'échantillon à l'aide d'un questionnaire.

Le questionnaire

C'est l'ensemble des questions qui visent à recueillir les informations recherchées. Dans notre étude, nous avons élaboré un questionnaire écrit visant



à recueillir auprès des enquêtés des informations utiles afin de connaître les risques de crédit dans les SFD cas d'ASMAB MICRO FINANCE.

Méthodes d'analyse des données

Après la collecte des données, nous avons procédé à leur traitement. Les données recueillies par approche qualitative ont fait l'objet d'analyse qualitative et celles recueillies par approche quantitative ont fait l'objet d'analyse quantitative

Analyse qualitative

La méthode utilisée à cette étape est celle d'analyse de contenu de corpus issue des entretiens. Evrard et al. (1997) ont identifié trois types d'analyses de contenu que sont :

L'analyse lexicale ;

L'analyse syntaxique ;

L'analyse thématique.

Dans le cadre de nos recherches, nous avons opté pour l'analyse thématique. L'analyse thématique nous a permis de comprendre certains risques liés à l'octroi du crédit dans les SFD. Cette analyse nous a permis de construire notre questionnaire qui se trouve en annexe pour la phase quantitative.

Analyse quantitative

Les analyses descriptive et explicative des données recueillies par questionnaire sont envisagées. Les outils de statistiques descriptives et explicatives ont été utilisés notamment les fréquences, les graphiques et les régressions linéaires simples à l'aide des logiciels tels que Excel, sphinx pour la construction des tableaux et graphiques, SPSS 17.0 (Statistical Package for Social Science) pour la vérification des hypothèses.



CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES



Dans ce chapitre, nous allons présenter la réalisation des enquêtes, analyser les résultats obtenus en vue de vérifier les hypothèses de travail émises, apporter des solutions aux différents problèmes spécifiques et indiquer les conditions de leur mise en œuvre.

Section 1 : Présentation et analyse des données

Premièrement, cette partie sera consacrée à la présentation et à l'analyse des données de recherche.

Paragraphe 1 : Présentation des données

A- Préparation et réalisation des enquêtes

L'obtention des données complètes dans une recherche exige l'utilisation d'outils aussi fiables que possible pour la collecte des informations dont on a besoin. C'est donc pour ça que nos enquêtes ont été réalisées sur la base de questionnaires adressés aux clients et d'un guide d'entretien à l'endroit du personnel (voir annexe).

Pour la formulation des questionnaires, nous avons veillé à ce que les questions posées soient limitées aux informations recherchées. L'étape d'administration des questionnaires d'enquêtes aux clients s'est effectuée à ASMAB MICROFINANCE dans l'agence de Kouhounou.

B - Difficultés rencontrées et limites des données

La conduite de notre enquête et la réalisation globale de ce travail ne se sont pas effectuées sans écueils. Ainsi, nous nous sommes confrontés au rejet de questionnaire par certains emprunteurs donnant pour raison le facteur temps.



- **Difficultés rencontrées**

Les personnes interrogées n'étaient pas toutes disposées à répondre à nos questions. Malgré tous les efforts fournis pour expliquer le but et l'intérêt de notre recherche afin de mettre nos interlocuteurs en confiance, ceux-ci se sont montrés très réticents à nous fournir des informations sur leur situation d'impayé. De même l'analphabétisme des emprunteurs dans les différents domaines dont l'enquête s'est déroulée ont rendu difficile le remplissage des questionnaires.

Cependant, ces difficultés ont été contournées par la disponibilité de certains enquêtés qui se sont montrés plus accueillants, plus ouverts, ce qui nous a permis de mener à terme nos enquêtes.

- **Limites des données**

Eu égard au temps qui nous est imparti et aux moyens dont nous disposons, nous ne prétendons pas avoir épuisé tous les contours de ce sujet combien complexe et délicat.

De plus, la confidentialité de certaines informations à eux, pousse certains emprunteurs et même le personnel de l'institution à être réticent sur des points donnés.

Cependant ces limites n'affectent pas l'analyse de nos résultats.

Paragraphe 2 : Analyse des données de recherche et établissement du diagnostic

Les résultats des différentes enquêtes réalisées sont ici présentés et analysés compte tenu de chacun des problèmes spécifiques en résolution. Le caractère quantitatif des données à présenter et à analyser est pris en compte ici.



❖ **Présentation et analyse des données liées au problème de la vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit**

Dans cette sous partie, nous allons présenter et analyser les résultats de nos enquêtes en rapport avec les questions fondamentales des problèmes spécifiques identifiés afin de mieux conduire le travail à la vérification de l'hypothèse liée à ce problème.

Tableau 1 : Répartition des données par rapport à l'évolution de la vérification difficile recueillie lors du montage des dossiers de crédit

Causes possibles	Nombre de répondants	Fréquences relatives
Manque de fiches techniques des activités financières des emprunteurs	0	0
Absence de centrale des risques entre ASMAB MICROFINANCE et les autres SFD	1	25
Non tenues de documents comptables par les clients emprunteurs	3	75
TOTAL	4	100

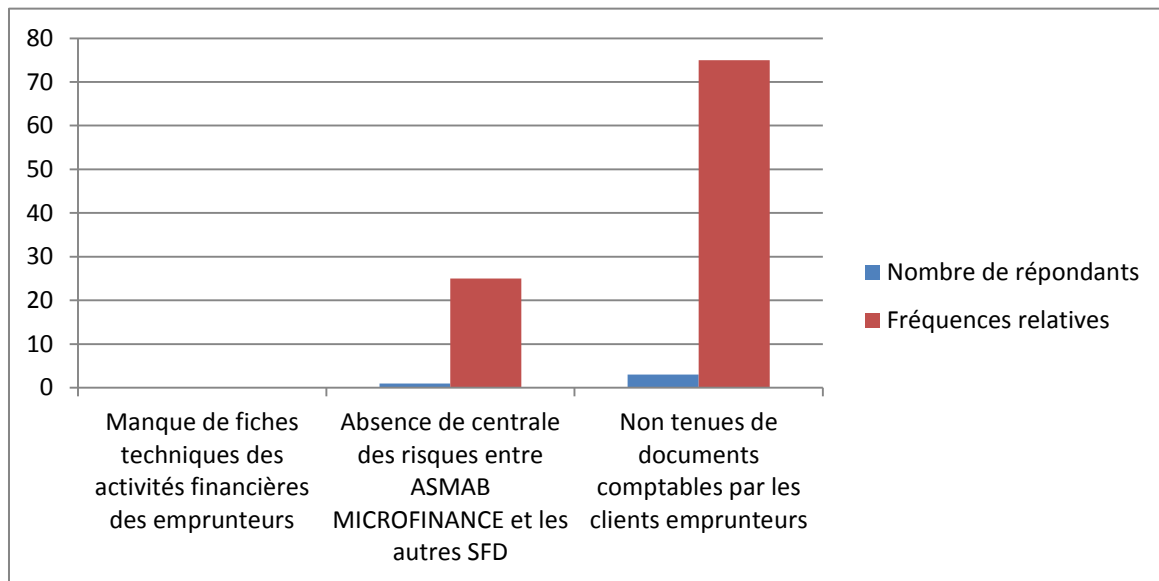
Source: Enquête à ASMAB MICROFINANCE

A travers l'entretien tenu avec les chefs services nous avons procédé à l'évaluation des causes liées au problème spécifique N°1 dont la représentation est faite par le biais de cette question :

- 1) Qu'est-ce qui rend difficile la vérification des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit ?



Graphique1



Le tableau N°1 montre que sur 4personnels entretenus 3 (75%) lient la vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit ; à la non tenue de documents comptables par les clients emprunteurs ; 1 personnel soit 25% lient ce problème à l’absence de centrale des risques entre ASMAB MICROFINANCE et les autres SFD.

❖ Présentation et analyse des données liées au problème de la réalisation difficile des garanties

Nous nous sommes adressés au personnel par rapport à ce problème pour avoir des informations authentiques. Ainsi la présentation et l’analyse des données liées à ce problème tiennent compte de la qualité des réponses obtenues.

Tableau 2 : Répartition des données par rapport à l’évolution de la réalisation difficile des garanties

Causes possibles	Nombres de répondants	Fréquences relatives
Procédures judiciaires longues	1	25
Souci de protéger le patrimoine des clients supposés pauvres	3	75
TOTAL	4	100

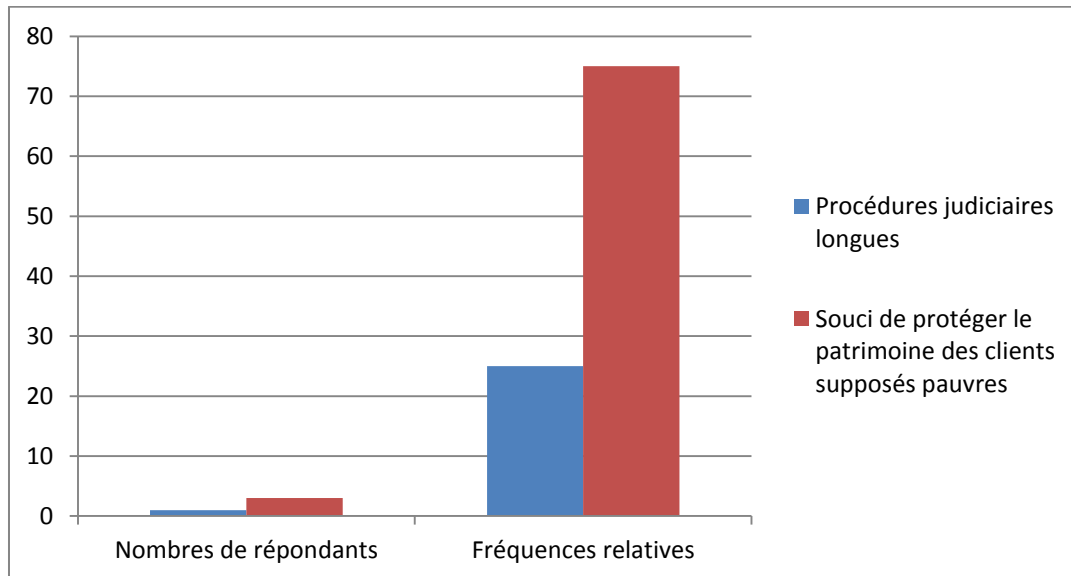
Source : Enquête à ASMAB MICROFINANCE



Pour parfait ce tableau ci-dessus, nous avons eu des entretiens avec les chefs services et leurs réponses issues des questions posées à eux sont représentées par la figure ci-dessous.

Qu'est-ce qui est à la base de la réalisation difficile des garanties ?

Graphique 2



Le tableau N°2 reflète l'opinion des chefs services sur la réalisation difficile des garanties. 1 soit 25% lient ce problème aux procédures judiciaires longues ; 3 chefs services soit 75% le justifient par le souci de protéger le patrimoine des clients supposés pauvres

❖ Présentation et analyse des données liées au problème de l'augmentation du non-remboursement des crédits

Pour plus de véracité dans la vérification de l'hypothèse spécifique liée à ce problème, la même question a été posée à tous les clients. De même cette question est adressée au personnel à travers le guide d'entretien. Ainsi donc, la présentation et l'analyse des données liées à ce problème sont faites quantitativement et qualitativement.

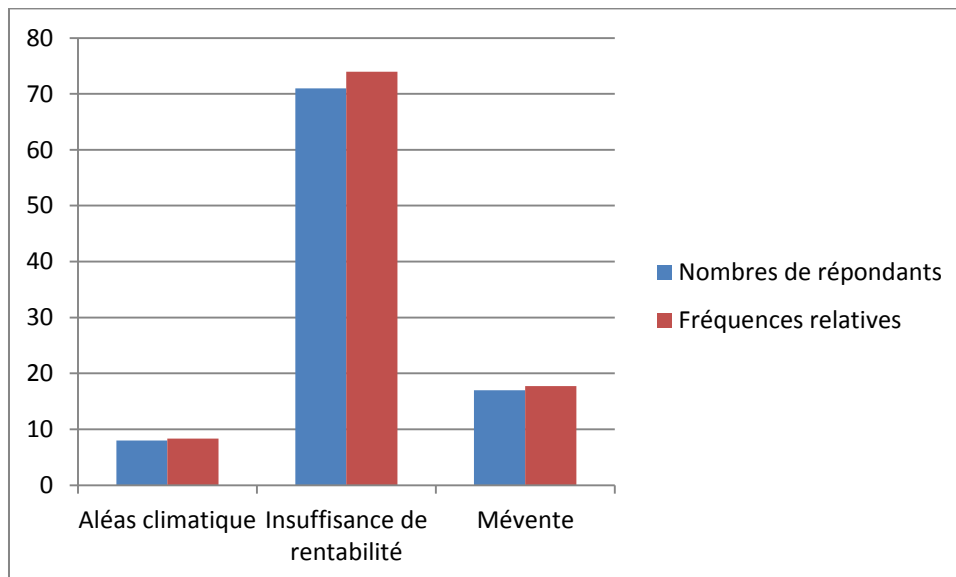


Tableau 3 : Répartition des données par rapport à l'évolution des causes du non remboursement des crédits

Causes possibles	Nombres de répondants	Fréquences relatives
Aléas climatique	8	8,34
Insuffisance de rentabilité	71	73,95
Mévente	17	17,71
TOTAL	96	100

Source : Enquête à ASMAB MICROFINANCE

Graphique 3



Des questions ont servi à l'évaluation des causes liées à ce problème et sont présentées sous forme de figures :

Le tableau N°3 donne l'image réelle de l'opinion des clients sur les causes du non-remboursement des crédits. 71 soit 73,95% des clients lient ce problème à l'insuffisance de rentabilité d'affaires ; 8 clients soit 8,34% l'assimilent à l'aléa climatique et 17 soit 17,71% pensent que ce problème est dû à la mévente.

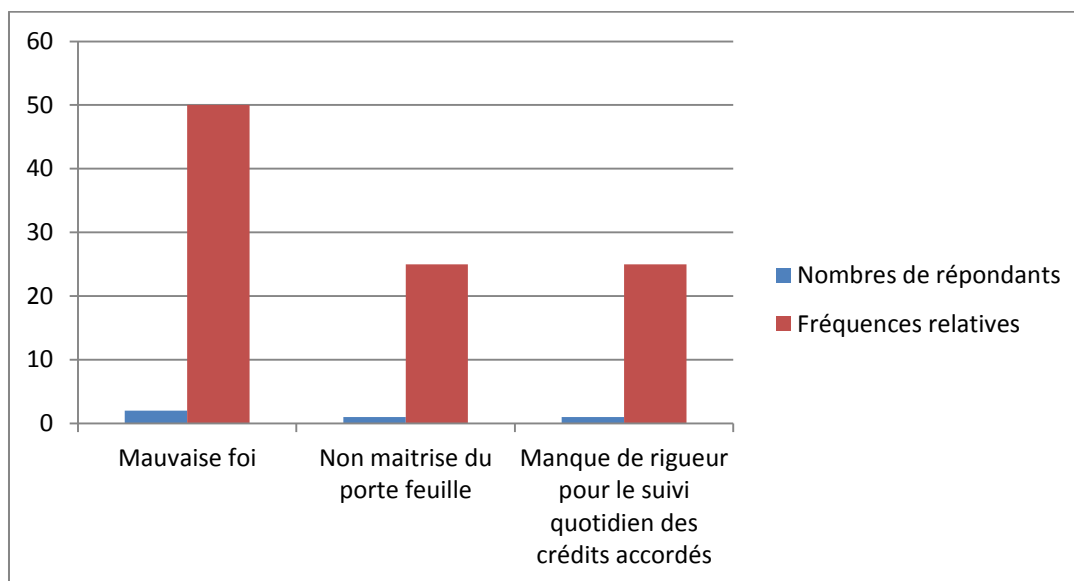


Tableau 4 : Répartition des données par rapport à l'évolution des causes du non remboursement des crédits

Causes possibles	Nombres de répondants	Fréquences relatives
Mauvaise foi	2	50
Non maîtrise du porte feuille	1	25
Manque de rigueur pour le suivi quotidien des crédits accordés	1	25
TOTAL	4	100

Source : Enquête à ASMAB MICRO FINANCE

Graphique 4



Le tableau N°4 donne l'image réelle de l'opinion du personnel entretenu sur les causes de l'augmentation du non-remboursement des crédits. 02 soit 50% du personnel lient ce problème à la mauvaise foi des clients ; 1personnel soit 25% justifient ce problème par la non maîtrise du portefeuille à risque et 1 soit25% pensent que ce problème est dû au manque de rigueur pour le suivi quotidien des crédits accordés.



SECTION 2 : Vérification des hypothèses et approches de solutions.

Ici nous allons procéder à la validation des hypothèses à partir de l'analyse des données de nos enquêtes.

PARAGRAPHE1 : Vérification des hypothèses

❖ Vérification de l'hypothèse N°1

Pour vérifier l'hypothèse liée au problème de la vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit, il est prévu que le choix de la cause est celle qui se révélera conforme aux opinions émises par la majorité des enquêtes.

Il ressort de l'analyse des résultats que le problème de vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit à pour cause : Le manque de fiches techniques des activités financières des emprunteurs qui est à un pourcentage de 0 ; L'absence de centrale des risques entre ASMAB MICRO FINANCE et les autres SFD qui est à un pourcentage de 25 ; La non tenue de documents comptables par les clients emprunteurs qui est à un pourcentage de 75 ;

En conséquence, l'hypothèse selon laquelle le manque de fiches techniques des activités financières des emprunteurs et l'absence de centrale des risques entre ASMAB MICRO FINANCE et les autres SFD explique la vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit n'est pas vérifiée. Il s'en suit alors l'élément de diagnostic suivant : « la non tenue de documents comptables par les clients emprunteurs explique la vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit. »



❖ Vérification de l'hypothèse N°2

Pour la résolution du problème lié à l'hypothèse spécifique N°2, il est fixé comme seuil de décision qu'on retiendra la cause majoritaire.

De l'analyse des données collectées, il ressort que la réalisation difficile des garanties émane de : Procédures judiciaires longues qui sont à l'ordre de 25% ; Souci de protéger le patrimoine des clients supposés pauvres qui est à l'ordre de 75% ;

Amélioration de la gestion des risques de non-remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés :

De ces causes, et selon l'hypothèse: « le souci de protéger le patrimoine des clients supposés pauvres explique la réalisation difficile des garanties », est totalement vérifiée.

❖ Vérification de l'hypothèse N°3

Pour atténuer les causes se trouvant à la base du problème spécifique N°3, il est prévu de retenir la réponse majoritaire.

Les données prises en compte pour l'analyse de ce problème révèlent que l'augmentation du non-remboursement des crédits est due à : L'aléa climatique qui est à un pourcentage de 8,34 ; L'insuffisance de rentabilité qui est à un pourcentage de 73,95; La mévente qui est à un pourcentage de 17,71.

Des multiples causes à la base de l'augmentation du non-remboursement des crédits, celle qui vérifie l'hypothèse se trouvant à la base de ce problème est : «l'insuffisance de rentabilité d'affaires des clients emprunteurs. »

Les causes réelles des problèmes identifiés se lisent à travers les formulations définitives des hypothèses testées. Le test des hypothèses effectué précédemment nous permet de formuler les éléments de diagnostic ci-après :



- **Elément de diagnostic lié au problème spécifique n°1**

La validation de l'hypothèse n° 1 nous permet de retenir définitivement que la vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit s'explique par la non tenue de documents comptables par les clients emprunteurs.

- **Elément de diagnostic lié au problème spécifique n°2**

Suite à la vérification de l'hypothèse n° 2, nous retenons que la réalisation difficile des garanties est due au souci de protéger le patrimoine des clients supposés pauvres.

Amélioration de la gestion des risques de non-remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés :

- **Elément de diagnostic lié au problème n°3**

Après vérification de l'hypothèse n° 3, il ressort que l'insuffisance de rentabilité d'affaires des clients emprunteurs est à la base de l'augmentation du non-remboursement des crédits.

Section 2 : Propositions de solutions et conditions de mise en œuvre

Il est présenté dans cette partie les diverses solutions à l'éradication des problèmes faisant objet de l'étude et par la suite les suggestions pour une meilleure application de ces solutions.

Paragraphe 2 : Approches de solutions

Cette partie est axée sur des propositions de solutions pouvant permettre de faire disparaître peu à peu les causes se trouvant à la base des problèmes identifiés, tout en respectant les objectifs fixés. Ces propositions sont multiples et multiformes.



❖ **Approches de solutions au problème de la Vérification difficile des informations recueillies lors du montage des dossiers de crédit**

Pour résoudre ce problème, il convient à l'agence de Kouhounou d'ASMAB MICRO FINANCE de : sensibiliser les emprunteurs sur l'importance de la tenue de la comptabilité ; orienter les emprunteurs vers les centres de gestion agréés pour une tenue régulière et fiable de la comptabilité ; aider les emprunteurs à faire leur propre journal auxiliaire quotidien ;

❖ **Approches de solutions au problème de la réalisation difficile des garanties**

Amélioration de la gestion des risques de non-remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés :

Pour ce problème qui donne assez de souci aux SFD car nécessitant plus de procédures judiciaires et de dépenses avant d'entrée en possession des fonds prêtés nous leur proposons : de mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation de la politique de crédit et du système de prise de garantie ; de rechercher chez les emprunteurs des garanties dont la saisie ou la vente ne posent aucun problème en cas de non remboursement ; d'augmenter le nombre de cautions morales à quatre pour un demandeur de crédit ;

❖ **Approches de solutions au problème de l'augmentation des risques de non-remboursement des crédits**

Pour ce problème nous suggérons aux dirigeants de la structure ceci : mettre à disposition des emprunteurs un mécanisme incitatif de remboursement à bonne date ; recenser bien les informations sur les clients demandeurs de crédit ; former bien le personnel pour une maîtrise parfaite du portefeuille à risque ;



Conditions de mise en œuvre des solutions

Pour assurer l'application effective et efficace des différentes solutions proposées, il est indispensable de préciser leurs conditions de mise en œuvre. Ainsi nous demandons à l'agence de Kouhounou d'ASMAB MICRO FINANCE, d'organiser des séances de réflexion sur chaque site et dans chaque localité pour amener les clients à comprendre le rôle que joue la comptabilité dans la gestion des affaires ; d'augmenter le nombre de cautions morales ; de recruter et renforcer la formation des chargés de prêt en matière de la gestion et du suivi des crédits ;

Amélioration de la gestion des risques de non-remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés : cas d'ASMAB MICRO FINANCE de motiver les chargés de prêt et veiller en même temps à la bonne exécution de leurs tâches ; de développer une stratégie de prise d'information du portefeuille client qui permet aux agents de crédit d'effectuer efficacement des analyses sur la qualité du portefeuille ainsi qu'à l'identification des causes possibles liées au non remboursement des dettes ; d'instaurer les mesures de contrôle ou d'audit instantanées du portefeuille des agents de crédit de l'institution. Cela permet aux agents de prendre leur précaution pour éviter l'augmentation du non remboursement de crédit sélectionner les clients emprunteurs avec professionnalisme ; les chargés de prêt et les clients emprunteurs doivent être conscients que les retards de remboursement ne sont pas autorisés ;



CONCLUSION

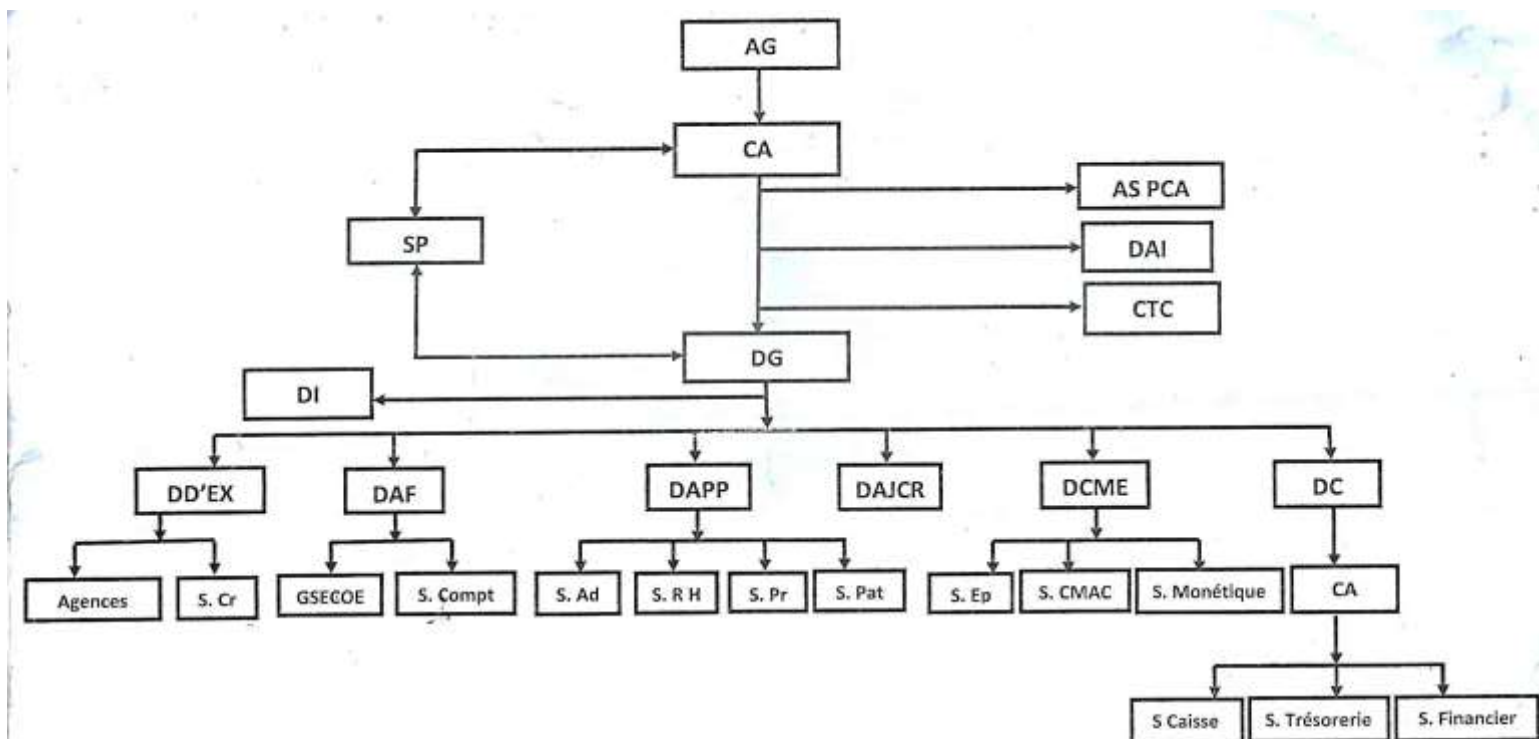
Les systèmes financiers décentralisés comme ASMAB MICRO FINANCE jouent un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté d'épanouissement de la population rural et périurbaine. Ainsi donc, la mission de ces entreprises est d'apporter leurs contributions en octroyant de services financiers aux exclus du système bancaire classique.

Cependant, force est de constater qu'il existe plusieurs types de risques liés à cette activité. Nous retiendrons de notre étude que divers éléments sont à la base du risque de crédit dans les SFD. Ces éléments sont donc la tenue de documents comptables par les clients emprunteurs, le souci de protéger le patrimoine des clients supposés pauvres, l'insuffisance de rentabilité d'affaires des clients emprunteurs et la non maîtrise du portefeuille à risque. Par ailleurs la bonne gestion du crédit et le contrôle permanent du portefeuille à risque permet à l'agent de crédit de prouver sa compétence pour la pérennité de l'institution et non de provoquer sa chute. De même la maîtrise des différents compartiments des risques de crédit par l'institution lui donne une bonne notoriété vis-à-vis des clients et des bailleurs de fonds.

Au terme de cette recherche, nous n'avons pas la prétention d'avoir résolu certains problèmes du risques de crédit d'ASMAB MICRO FINANCE l'agence de Kouhounou, seulement nous souhaitons que les responsables tiennent compte de nos propositions pour l'édification de l'association.



ANNEXES



ORGANIGRAMME DE L'ASMAB MICROFINANCE



QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX CLIENTS

Bonjour Madame/Monsieur

Dans le souci de vous aidez, vous clients d'ASMAB-MICRO FINANCE à amoindrir les risques liées à l'insolvabilité et éventuellement permettre à l'institution de rendre son portefeuille de crédit assez sain gage d'une politique de recouvrement puis des prestations offertes ; nous aimerions demander vos opinions par rapport aux questions que nous allons vous poser.

1- Depuis combien de temps êtes-vous client à ASMAB-MICRO FINANCE ?

Moins d'un an entre 1 à 2 ans Supérieur à 2 ans

2- Etes-vous bien informé des conditions d'octroi de crédit ?

Oui Indifférent Non

3- Les informations que vous aviez fournies à ASMAB MICRO FINANCE sont-elles fiables ?

Oui Indifférent Non

4-Les garanties que vous avez fournies à ASMAB MICRO FINANCE sont-elles suffisantes ?

Oui Indifférent Non

6-Avez-vous contracté des prêts dans d'autres institutions ?

Oui Indifférent Non

7-Combien de crédits avez-vous déjà eu à ASMAB MICRO FINANCE ?

8-Quelle garantie avez-vous déposée ?

9-Quels sont les causes de non remboursement de crédit ?

Aléas climatiques

Insuffisance de renta Mévente

10-Avez-vous détourné le crédit pour un autre motif ?

Oui Non

11-Avez-vous senti une amélioration dans votre condition de vie ?



Oui

Non

12- Quel est votre secteur d'activité ?

Industrie Commerce

Artisanat

Service

13- Il y a-t-il des concurrents qui menacent votre secteur d'activité ?

a) Concurrent de niveau élevé

b) Concurrent de niveau moyen

c) Concurrent de faible niveau

14- Avez-vous des suggestions à formuler ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci pour votre franchise



GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX CHEFS SERVICES

Dans le but de rédiger notre mémoire de licence et de finaliser la formation reçue au cycle I en Banque Finance et Assurance, un stage pratique est souhaité pour rejoindre cette pensée de Lénine selon laquelle : « Toutes théories sans pratique est vide de sens et toutes pratique sans théories est aveugles ». Ainsi, nous nous sommes donné pour objectif : d'identifier les risques de crédits dans les SFD : Cas d'ASMAB MICRO FINANCE. Nous vous prions donc de bien vouloir nous aider à avoir des réponses probantes aux questions ci-dessous ; car de ces réponses dépendrons la pertinence des suggestions que nous aurons à formuler en vue d'une éventuelle approche de solution.

1-Les informations fournies par les clients sont-elles fiables ?

Oui

Non

2-Es-ce que les clients sont bien informés des conditions d'octroi de crédit ?

Oui

Non

3-Avez-vous une préférence pour un type de garantie ?

Oui

Non

4-Q'est- ce qui rend difficile la vérification des informations recueillir lors du montage des dossiers ?

a) Manque de fiches techniques des activités financières des emprunteurs

b) Absence de centrale des risques entre ASMAB MICRO FINANCE et les autres SFD

c) Non tenue de documents comptables par les emprunteurs

5- Qu'est ce qui rend difficile la réalisation des garanties ?

a) Procédure judiciaires longues

b) Souci de protéger le patrimoine des clients supposés pauvre



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Manuel de gestion de crédit conçu Août 2009
- Manuel de procédure l'ASMAB micro finance en Novembre 2013
- Albert HONLONKOU et ses collaborateurs Denis ACCLASSATO Célestin QUENUM dans leur cahier de recherche ELIFID 00-2 de septembre (2001) traite « De la problématique de remboursement des crédits dans les systèmes Financiers décentralisés et garantie de prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin »
- Joana LEDGERWOOD « Sur la gestion des Impayés »
- Stephen Ross (1977) sur la théorie du signal et l'asymétrie d'information »

1- Mémoires

AMADOU Madjide (2010-2011) dans son mémoire ayant pour thème « Contribution à l'amélioration de la gestion du crédit dans le réseau FECECAM : Cas de la CLCAM N'DALI »

KOUMANOU Francine Claire M dans son mémoire la gestion du crédit dans les institutions de micro finance au Bénin : Cas de l'ASMAB Micro finance.

Mlle ADJIGBE I. A. Iradath (2009) aborde le développement du portefeuille crédit dans les SFD.

Ornella AHOSSINME et Samson HODONOU (2009-2010) portant sur « la performance d'une institution de micro finance à travers son portefeuille de crédit. »

OSSE L. Olavadé et DJOSSOU Marie Constance portant sur : « la gestion de crédit dans les institutions de micro finance : cas de Bénin Micro finance »

2- Site Web

www.Memoireonline.com: Consulte le 12 Février 2015 à 20h 05min

www.lamicrofinance.org: Consulté le 13 mars 2015 à 10 h 57 min

www.google.fr : Consulte le 20 Avril 2015 à 12h 10 min



TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTES DES SYGLES ET ABREVIATIONS.....	6
SOMMAIRE	8
INTRODUCTION GENERALE.....	9
CHAPITRE I : CADRE DE L'ETUDE	11
SECTION 1: PRESENTATION GENERALE D'ASMAB MICRO FINANCE	12
PARAGRAPHE 1 : HISTORIQUE ET MISSIONS	12
A-HISTORIQUE	12
B-MISSION	12
PARAGRAPHE 2 :ACTIVITES ET STRUCTURE ORGANISATIONNEL DE L'ASMAB MICRO FINANCE.....	13
A- ACTIVITES, TYPOLOGIES DESCREDITS PROPOSEES PAR L'ASMAB MICRO FINANCE.....	13
B-STRUCTURE ORGANISATIONNELLE D'ASMAB MICRO FINANCE	16
Section 2 : ENVIRONNEMENT D'ASMAB ET DEROULEMENT DE STAGE.....	21
PARAGRAPHE1 : ENVIRONNEMENT D'ASMAB	21
A - Micro environnement	21
B - Macro environnement.....	22
PARAGRAPHE 2 : Déroulement du stage.....	22
A-Directions de L'étude et tâches exécutés.....	22
B- INVENTAIRES DES ELEMENTS DES CONSTATS FAITS	23
CHAPITRE II:CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE, REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE.....	25
SECTION1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	26
PARAGRAPHE 1 : Problématique et intérêt de l'étude	26



PARAGRAPHE2 : OBJECTIF DE L'ETUDE	28
A- OBJECTIF GENERAL DE RECHERCHE	28
B- INTERET DE L'ETUDE	28
SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	29
Paragraphe1 ; Revue de littérature.....	29
Paragraphe 2 :Méthodologie de recherche.....	39
CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES	45
Section 1 : Présentation et analyse des données	46
Paragraphe 1 : Présentation des données	46
A- Préparation et réalisation des enquêtes.....	46
B - Difficultés rencontrées et limites des données	46
Paragraphe 2 : Analyse des données de recherche et établissement du diagnostic	47
SECTION 2 : Vérification des hypothèses et approches de solutions.....	53
PARAGRAPHE1 : Vérification des hypothèses	53
Paragraphe 2 : Approches de solutions.....	55
CONCLUSION	58
ANNEXES	IX
ORGANIGRAMME DE L'ASMAB MICRO FINANCE	X
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	XV
TABLE DES MATIERES	XVI